

Un mineur, non accompagné, reste sous la responsabilité de ses parents.

En cas de perte ou de vols d'objets personnels, la ludothèque décline toute responsabilité.

PARTICIPATION POUR LE PRÊT DE JEUX

- **Forfait Famille** : 20 € par an pour les non-adhérents à l'AAB, 18€ par an pour les adhérents à l'AAB. Ce forfait permet l'emprunt de 2 jeux de société chaque mois de l'année.

- **Forfait Individuel** : 10 € par an pour les non adhérents à l'AAB, 8 € pour les adhérents à l'AAB. Ce forfait permet l'emprunt d'un jeu de société chaque mois de l'année.

- **Forfait Collectivités/Associations** : 50 € par an. Ce forfait permet l'emprunt de 3 jeux de société 1fois par mois

Ce forfait est valable une année (de date à date).

LES MODALITES DU PRÊT

Le prêt et le retour des jeux se feront lors des animations proposées dans les villages, lors des permanences prêt de jeux proposées pendant les vacances scolaires pour les familles ou les entités collectives. Les jeux seront vérifiés au prêt et au retour, afin de s'assurer qu'ils soient complets et en bon état.

Chacun est responsable du jeu emprunté et s'engage à régler le jeu à hauteur de sa valeur en cas de perte, de destruction ou de non restitution du jeu.

Chaque responsable d'association ou collectivité nomme un(e) référent(e) des jeux empruntés. L'usage de ces jeux reste strictement réservé à l'association sans possibilité de prêts à ses adhérents.

Les règlements s'effectuent par espèces ou chèques (à l'ordre de l'AAB).



QUELQUES PRINCIPES ...



... AVANT D'ENTRER ...

... DANS LE MONDE DU JEU !!!



Association d'Animation du Beaufortain
Ludothèque Villages en Jeux
Place Frison Roche
73270 Beaufort
06 48 84 34 74 / 04 79 38 33 90
ludotheque.aab@orange.fr
www.aabeaufortain.org

« Villages en Jeux », ludothèque cantonale itinérante, est une entité de l'Association d'Animation du Beaufortain. L'AAB est chargée de mettre en œuvre les différents projets du Contrat Enfance Jeunesse signés entre Confluences (CCB) et la Caisse d'Allocations Familiales.

« Villages en Jeux » met en vie des espaces dédiés aux jeux et aux jouets. Elle se définit comme un espace culturel et un lieu d'animation. Elle est animée par l'équipe de bénévoles et Séverine Piot, responsable de la ludothèque. « Villages en Jeux », qui proposent des animations régulières dans chaque village tous les 15 jours tout au long de l'année.

La ludothèque est adhérente à l'Association des Ludothèques Françaises qui a défini la charte, le rôle et l'éthique des ludothèques.

ESPRIT DES LIEUX

Lieux de rencontre autour du jeu où adultes et enfants jouent en famille, ou entre amis, ils sont ouverts à toute personne sans limite d'âge.

Chacun peut trouver sa place grâce aux différents espaces aménagés et au stock de jeux et de jouets disponibles.

L'équipe de bénévoles et Séverine vous invitent à découvrir de nouveaux jeux et à redécouvrir des classiques.

C'est aussi le moment de partager avec chacun un moment de convivialité. N'hésitez pas à leur demander des conseils ...

LES ANIMATIONS

- Animations jeux : matinées, après-midi, soirées
- Organisation d'une manifestation (fête du jeu ...)

- Propositions d'animations spécifiques en partenariat avec les acteurs du canton (ateliers, animations à thème ..)

- Participation à des actions collectives mises en place par l'AAB (fête de l'été ...)

LE PUBLIC

L'animation autour du jeu s'appuie sur les actions menées par la ludothèque « Villages en Jeux »

Ces actions s'adressent en priorité aux habitants du Beaufortain. Dans le domaine du jeu, il s'agit d'accueillir, d'accompagner, de conseiller le public, qu'il soit intéressé à titre individuel ou qu'il fasse partie d'un groupe constitué.

LE FONCTIONNEMENT

La ludothèque fonctionne grâce à un réseau de bénévoles. Il est ouvert et peut accueillir, à tout moment, toutes les bonnes volontés, avec plaisir.

Lieux d'échanges et de dialogues, chacun s'engage à respecter les personnes, les lieux, les objets et est responsable du rangement de son jeu. Goûters, grignotages et boissons sont pris à l'écart des jeux.

Tout enfant de moins de 10 ans est accompagné d'un adulte qui sera disponible pour le jeu de l'enfant.



FICHE PRESENCE FAMILLE / INDIVIDUELLE



Nom :
Prénom :

Adresse :

Tél :
Courriel :

Nombre d'enfants :

Prénoms	Date de naissance
---------	-------------------

De quelle manière avez-vous connu la ludothèque ?

J'ai pris connaissance, avant d'adhérer, du règlement de la ludothèque « Villages en jeux ». Je m'engage à régler le jeu à hauteur de sa valeur en cas de perte, destruction ou non restitution du jeu.

Fait à Date :
(forfait valable 1 an à partir de ce jour)

Signature :



FICHE PRESENCE ASSOCIATION / COLLECTIVITE

Nom de la structure :

Responsable de la structure :

Adresse :

Tél :
Courriel :

Nom du référent pour les jeux empruntés :

De quelle manière avez-vous connu la ludothèque ?

Le ou la responsable de la structure a pris connaissance, avant de cotiser, du règlement de la ludothèque « Villages en jeux ». Il ou elle s'engage à régler le jeu à hauteur de sa valeur en cas de perte, destruction ou non restitution du jeu.

Fait à Date :
(forfait valable 1 an à partir de ce jour)

Signature :



Autorisation parentale :

Je soussigné (nom et prénom).....en qualité de Mère/père de l'enfant..... agé(e) de plus de 10 ans domicilié(e) à

.....

Téléphone :

Portable :

Téléphone portable du jeune :

.....

Autorise mon enfant agé de 10 ans et plus à :

Venir et à repartir seul aux animations proposées par la ludothèque «Villages en jeux »

Signature :

Droit à l'image :

Je soussigne(é), Madame, Monsieur , autorisons sans limitation de durée et d'itération (si vous souhaitez la suspension de cette autorisation, il suffira d'en informer l'AAB), l'Association d'Animation du Beaufortain à exploiter la (les) photographies(s) et les images vidéo représentant mon (es) enfant(s) (nom :

.....prénom :.....)

pour tout usage de communication au public (cochez la ou les cases).

Sur ses supports papiers (édition, exposition)

Sur son site internet

Sur ses supports vidéo

Signature :